

Santé

France

publique

EDITO

Depuis peu, un groupe de personnes exprime un vif et constant intérêt pour l'action de la Municipalité.

Dans ce cadre, tracts et courriers avec copie à la Préfecture se succèdent pour admonester le conseil sur telle ou telle décision, voire même lui intimer de mettre en œuvre telle ou telle mesure sous peine de ne pas respecter le cadre législatif et réglementaire des Collectivités Territoriales.

Il aura donc fallu presque trois années pour qu'un certain nombre de nos concitoyens se préoccupent de la gestion communale ...

Je me questionne au sujet de la concomitance de ce soudain intérêt pour les affaires com-

munales avec les divergences exprimées par les mêmes personnes sur l'opération d'aménagement prévue sur le sud de la Commune.

Quoi qu'il en soit, il me semble important de rétablir quelques vérités : Sur le fond, notre équipe municipale applique son programme malgré les difficultés qu'elle peut rencontrer tant au plan budgétaire qu'administratif.

Sur la forme, toutes les délibérations prises par le Conseil sont visées par la Préfecture et consultables en Mairie. Les Procès-verbaux des séances sont disponibles en Mairie et sur le site web de la Mairie.

Enfin et pour clore le chapitre de la transparence et de l'information de nos concitoyens, le bulletin municipal parait tous les 4 mois avec une information que nous espérons la plus exhaustive possible.

Par ailleurs, le Maire, les Adjoints et les Conseillers sont disponibles pour recevoir en mairie toute personne souhaitant des éclaircissements sur la conduite des affaires municipales.

Mais revenons à cette opposition frontale exprimée par un groupe de personnes qui se positionne sur un projet d'aménagement qui n'est pas, à ce jour, formalisé et pour lequel une concertation approfondie telle qu'elle est prévue dans le cahier des charges du label Ecoquartier est actuellement mise en œuvre.

Les débats sont parfois houleux, à la limite de la correction, et témoignent le plus souvent d'une suspicion quasi systématique à l'égard du Conseil municipal.

Là aussi, une communication parallèle et régulière est mise en place avec des critères d'objectivité pour le moins contestables.

Que des désaccords existent semble naturel mais qu'ils s'expriment dans une telle tension et avec une telle pression sur l'équipe municipale en place est inacceptable.

En matière de concertation, la Commune met en œuvre un dispositif bien plus dense que ne le prévoit les textes règlementaires car il s'agit, pour nous, d'une réelle opportunité pour travailler sur un projet équilibré qui puisse à la fois prendre en compte la nécessité d'un développement pour l'avenir de la commune et les contraintes environnementales et paysagères qui font la singularité de notre village.

EDITO

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE Liberté Égalité Fraternité



Sachez que les conseillers municipaux et moi-même sommes déterminés à continuer à travailler sur l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme et du projet d'aménagement d'une partie du secteur sud de la Commune.

Porter ce projet, c'est pour nous, dépasser les intérêts individuels pour construire l'avenir. Enfin pour les quelques personnes qui spéculeraient sur une non réélection de l'équipe au prochain scrutin municipal sachez que nous ne travaillons pas pour nous assurer une sinécure mais bien pour l'intérêt de l'ensemble de nos concitoyens.

Travaux

Rénovation thermique de l'école : les travaux sont maintenant terminés. Le chauffage au gaz a été remplacé par des pompes à chaleur après dépose des chaudières existantes, des radiateurs, de la tuyauterie et de la citerne. Ces travaux nous permettrons de réaliser des économies non négligeables, de participer à la lutte contre le réchauffement climatique et de mettre en œuvre des conditions de travail acceptables pour les jeunes dionsoises et dionsois.

En effet durant les périodes de fortes chaleurs les élèves et la communauté éducative pourrons bénéficier de locaux climatisés.

Le coût total de cette rénovation se monte à 22 938 € hors taxes avec une participation de la Région Occitanie de 5 734 € et de Nîmes Métropole de 8 607 €.

Réfection de voieries : les travaux de réfection de voieries commenceront en octobre 2023. Il s'agit de refaire la chaussée du haut du Chemin de la Lauze, de la rue des Espélucas, du chemin du Château d'Eau et la totalité de la rue de la Cabane.

Le coût total est de 51 018 € HT avec une prise en charge de 10 203 € de l'Etat et de 30 611 € du Conseil Départemental.

Enfouissement des réseaux secs rue du Puits Neuf et parking Rue du Château : Nous n'avons pu obtenir les financements portés par le Syndicat d'Electricité du Gard pour cette année eu égard au fait de l'enveloppe déjà obtenue pour la place de la Mairie et la Rue du Grès.

Le dossier sera représenté à la commission d'octobre et nous espérons pouvoir réaliser ces travaux en 2024 sachant que l'état du réseau aérien notamment téléphonique est particulièrement préoccupant sur cette partie du village.

Etude en vue de l'élaboration d'un plan de circulation du village : Il ne s'agit pas ici de travaux à proprement parler.

Nous avons sollicité le Conseil Départemental pour financer, au titre des amendes de police, une étude de circulation sur notre Commune avec des préconisations pour mettre en œuvre un plan de circulation cohérent. Il s'agira de pouvoir intégrer de nouveaux trafics, de mieux gérer les sens de circulation notamment sur les pénétrantes et de sécuriser les croisements de véhicules.

Nous sommes en attente de la réponse qui devrait intervenir en octobre 2023.

Concertation développement de la Commune et Plan Local d'Urbanisme

Dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme et du projet de création d'un éco-quartier sur la zone sud, une démarche de concertation approfondie a été proposée à la population.

Pour rappel et sur le Plan Local d'Urbanisme, une première réunion publique s'est tenue le 7 janvier 2022 suivie de deux ateliers les 31 mars 2022 et le 16 septembre 2022.

Une réunion publique spécifique au projet de création d'un écoquartier a eu lieu le 21 avril 2023 suivie de 4 ateliers les 17 mai, 9 juin, 16 juin et 30 juin.

Cette dernière séance a vu l'intervention d'un technicien du SCOT (Schéma de Cohérence Territorial) afin de fournir une information la plus exhaustive possible sur les contraintes réglementaires.

Un grand merci à Stéphane Crouzet du cabinet Crouzet Urbanisme et à Mathieu Piriou et Laureline Gosset de la Société Publique Locale AGATE pour l'animation de ces différends temps d'échange et leur remarquable disponibilité pour répondre à l'ensemble des questionnements exprimés.

Suite aux ateliers sur le secteur sud, un cahier de projet reprenant les échanges est consultable en Mairie.

Le travail sur l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme se poursuivra à l'automne avec d'autres concertations qui seront mises en œuvre conformément à la règlementation en vigueur.

Eclairage public

La rénovation de la première tranche de l'éclairage public est terminée.

Rappelons qu'elle concerne le secteur de l'hyper-centre du village soit 84 points lumineux reliés à l'armoire de commande de la place Auguste.

Dans ce cadre, tous les luminaires non sécurisés ont été changés.

L'ensemble des points lumineux sont passés en led avec une armoire de commande rénovée.

Cette première tranche d'un coût total de 50 000 € HT est prise en charge par le Syndicat mixte d'électricité du Gard à hauteur de 35 000 € avec un reste à charge pour la Commune de 15 000 €.

La seconde tranche se déroulera au premier trimestre 2024 et concernera les secteurs sud et ouest du village.

Toujours dans une perspective de réduction de la pollution lumineuse, de lutte contre le réchauffement climatique et d'indispensables économies d'énergie, l'arrêté fixant les modalités d'extinction de l'éclairage public est paru.

Les horaires sont les suivants :

	MISE EN ACTION	EXTINCTION
Du 1er septembre à l'heure d'été (dernier weekend du mois de mars)	19H-24H 05H-07H	24H-05H
Heure d'été au 1er juillet	21H-24H	A partir de 24 H
Juillet -Août	Pas de mise en action	Extinction complète



Commémoration de la fin de la seconde guerre mondiale sur le continent européen

Comme chaque année, le lundi 8 mai a été l'occasion de célébrer l'anniversaire de la capitulation de l'Allemagne nazie.

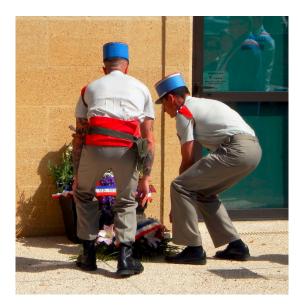
Cette cérémonie du souvenir a été accompagnée par le piquet d'honneur du 4ème Régiment du Matériel, basé à Nîmes

Ce moment de recueillement collectif prend un tour singulier à l'heure où la guerre reprend pied sur le continent européen. Gageons que cela nous amènera à être plus nombreux à honorer les dionsois morts pour la France...

Un grand merci à Gabriel pour sa lecture et à Soline pour son interprétation de la Marseillaise.

Cette célébration s'est terminée par un moment convivial qui a permis à toutes et à tous d'échanger sur l'actualité du village.





Ateliers C'Kréatif du mercredi matin

Les ateliers proposés tout au long de l'année ont rencontré un vif succès auprès des familles et des enfants.

Ces derniers ont fait preuve d'une grande motivation en participant activement à chaque atelier sur les thèmes proposés tels que jeux, cuisine, jardinage, bricolage.

La dernière séance a été consacrée à la préparation de la kermesse.

Un grand merci à Cathy et Karine, à l'origine de cette proposition, pour leur dévouement et leur créativité. Le dispositif sera reconduit tout au long de l'année 2023/2024.



A.P.E.

L'année scolaire s'est terminée sur un certain nombre de manifestations.

D'abord, le vide grenier qui s'est traditionnellement tenu aux aires de Braune le 2ème dimanche de juin.

25 exposants s'étaient donnés rendez-vous sous un soleil magnifique. De bonnes affaires ont été faites!

Je remercie Justine et Guilhem qui ont organisé cette journée de main de maitre!

Enfin la kermesse, le 23 juin, a réuni un nombre de participants qui a dépassé toutes nos espérances! Nous avons servi plus de 150 repas au terme d'un extraordinaire spectacle proposé par les deux classes. La soirée s'est ensuite poursuivie sur des rythmes endiablés.

Je profite de ce dernier bulletin en tant que présidente de l'APE pour remercier personnellement pour ces 10

belles années : les enseignants, la mairie et les employés municipaux, les enfants.

Mais aussi, Judith pour avoir été ma voix quand le courage manquait, Magda pour avoir maintenu le rythme, Bélinda pour son soutien indéfectible, Adélaïde, Roxanne, Christelle, tous ceux que j'oublie pour les encouragements, et Virginie ma complice de chaque instant.

Merci pour tout et bonne continuation.



Jumelage avec le 4ème Régiment du Matériel

La cérémonie de passation de commandement de la 2ème compagnie de maintenance mobilité du 4ème Régiment du Matériel a eu lieu le mardi 20 juin 2023 dans le parc du Château.

C'est dorénavant le Capitaine Gauthier Prosec qui sera l'interlocuteur de la Commune.

Cela fait bientôt 10 ans que nous sommes jumelés avec cette compagnie qui assure la tenue du piquet d'honneur lors des commémorations du 8 mai et du 11 novembre.

En septembre, la convention de jumelage sera renouvelée au cours d'une cérémonie qui se tiendra au foyer.

Nous vous invitons à participer nombreux à cette manifestation dont nous vous communiquerons la date dès qu'elle sera connue.



Chemin de traverses, Ballades Artistiques en Paysages

Le dimanche 4 mai s'est tenu le spectacle « Elevage » par la compagnie Les animaux de la Compagnie.

Après une déambulation de la Place de La Mairie au Moulin où nous avons été accueillis en musique, le spectacle a été suivi d'un bal traditionnel qui a rencontré un vif succès.

La soirée s'est conclue par un moment convivial qui a permis d'échanger avec les artistes.

A l'année prochaine pour une nouvelle édition...





Comment se protéger des piqûres



Porter des vêtements couvrants,





Si j'en dispose, allumer la climatisation, les moustiques fuient les endroits frais.





Mettre des moustiquaires aux fenêtres, sur les poussettes et landaus des enfants.







Utiliser à l'extérieur des serpentins insecticides et/ou des raquettes électriques. Demander conseil à mon médecin ou mon pharmacien pour utiliser des produits anti-moustiques sur ma peau, surtout pour les enfants et les femmes enceintes.

À ÉVITER

SI VOUS PARTEZ EN VOYAGE

Pour plus d'informations

www.occitanie.ars.sante.fr

ARS Occitanie 26-28 Parc club du Millénaire 1025, rue Henri Becquerel 34067 MONTPELLIER









Comment aménager J'adapte mes actions mon lieu de vie à mon environnement, pour limiter la prolifération du **MOUSTIQUE** TIGRE ? je coche les lieux de ponte à neutraliser chez moi

VIDER

- 1 fois par semaine tous les réceptacles pour éviter les eaux <mark>d</mark>ormantes, après la pluie
- Coupelles, cache-pots de fleurs
- Gamelles pour animaux domestiques
- Pieds de parasols et décorations de jardin
- Bâches de mobiliers de jardin, piscines Seaux, arrosoirs et bidons divers

RANGER <mark>à</mark> l'abri de la pluie

- et/ou des irrigations
- Outils de jardinage
- Seaux et arrosoirs
- Poubelles
- Pneumatiques Jouets d'enfants

COUVRIR

ŏ

<mark>d</mark>e façon hermétique ou à l'aide d'un voilage moustiquaire

- Récupérateurs d'eau de pluie ou cuves
- Fûts divers
- Tous réceptacles pluviaux

pour faciliter les écoulements des eaux

- Siphons d'éviers et fontaines
- Rondes d'évacuation extèrieures
- Rigoles couvertes avec grilles
 - Gouttières et pièges à sable, chéneaux, etc

ENTRETENIR

Bassins d'agrément (mettre des poissons)

Pompes de relevages

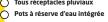
Regards et bornes d'arrosage Piscines (dosage du chlore)

<u>À RETENIR!</u>



ou en déchetterie Récipients inutilisés

Encombrants







LE COQUELICOT

Famille: Papavéracées.

Zone de distribution : Europe Occidentale, Centrale et Méridionale, Asie (sauf Septentrionale) et de l'Afrique du Nord.

Habitat: plante de rudérale, plante pionnière et messicole.

Couleur : Rouge vif ou Ponceau. Floraison : Mai à septembre. Hauteur : de 20-100cm.

Claude Monet en choisissant « Les coquelicots », affirme qu'ils sont le vrai sujet de l'œuvre, les personnages ne sont qu'un prétexte pour animer la scène. Ce qui compte, ce sont les taches rouges qui font vibrer le paysage. (1873).

Le coquelicot est par définition une plante messicole « habitant les moissons » comme le bleuet, le renouée des oiseaux, l'ortie, l'oseille commune, la nielle des blés... Ces plantes ont donc la particularité de vivre de façon stricte ou préférentielle dans les cultures qu'elles accompagnent depuis des siècles, elles colonisent des milieux naturellement perturbés, la mise en culture des céréales au néolithique a créé de nouveaux habitats. Et elles se sont diffusées en accompagnant la migration des espèces cultivées et ont co-évoluées avec elles.

Pourquoi ? Nous nous intéressons autant aux coquelicots, parce qu'ils font un retour progressif, peut-être grâce à une méthode plus raisonnée dans nos cultures, des semis plus espacée, moins dense au mètre carré, ce qui laisse la végétation pousser et permet au coquelicot de réapparaître, c'est un signe positif pour la biodiversité et l'environnement. Car les plantes messicoles sont précieuses, elles offrent, ressources alimentaires et habitat aux oiseaux et insectes, indirectement elles participent à la pollinisation des espèces cultivées et à la lutte contre les ravageurs des cultures.

Bienfaits et recettes des fleurs de Coquelicots de «Ed. Terre Vivante ».

Plante pectorale, le coquelicot soulage les affections respiratoires, notamment les toux sèches et les enrouements, les insomnies légères, sans oublier les soins de beauté et les desserts.

Mais attention! Les graines de coquelicot ne doivent être utilisées car elles contiennent des alcaloïdes toxiques. Le coquelicot est contre-indiqué chez les femmes enceintes, allaites et les enfants en bas âge, ne doit pas être associé à des médicaments qui favorise le sommeil, et enfin à utiliser avec prudence chez les personnes qui ont des troubles sanguins ou une anémie car le coquelicot pourrait inhiber l'absorption du fer.

Le sirop de coquelicot.

Le sirop de coquelicot est une préparation médicale, mais aussi une gourmandise que nous pouvons employer pour aromatiser les salades de fruits, yaourts et boissons.

Récoltez 400 grammes de pétales, jetez-les dans un litre d'eau bouillante et laissez infuser hors du feu dix minutes. Filtrez en exprimant bien à travers un linge, puis peser le jus recueilli. Ajoutez le même poids en sucre et portez à nouveau à ébullition. Aux premiers bouillons, baissez le feu et laissez cuire doucement deux à trois minutes en tournant, jusqu'à la consistance désirée. Arrêtez la cuisson et versez dans des bouteilles que vous aurez préalablement ébouillantées. Fermez aussitôt.

La lotion au coquelicot.

Antioxydant et anti-inflammatoire, le coquelicot limite la dégradation du collagène et de l'acide hyaluronique.

Faites bouillir 25cl d'eau, ajoutez une poignée de pétales, couvrez la casserole et réservez. Filtrez, ajoutez 10 gouttes de pépins de pamplemousse pour la conservation, laissez refroidir. Versez la préparation dans une petite bouteille, équipée d'un spray si possible.

Votre lotion est prête! Elle se conserve au réfrigérateur durant une semaine.

Etat civil

Décès :

Le 14/05/2023 Monsieur Jacques SOULIER Le 15/07/2023 Monsieur Pierre GHIOTTI

Nos sincères condoléances aux familles.

Naissances:

Le 11/05/2023 Eléna SALES/ZAPATA Le 11/05/2023 Aria SALES/ZAPATA

Nos félicitations aux heureux parents.

Mariage:

Le 03/06/2023 Madame Isabelle CUMIN et Monsieur Laurent NOÉ Le 28/07/2023 Madame Aléxia SAINT-HAONT et Monsieur David DELAUNAY

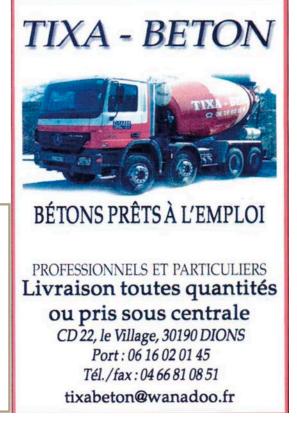
Nos félicitations aux mariés.



Menuiseries intérieures et extérieures

Fenêtre • Porte • Porte d'entrée Bois • Mixte Bois Alu • Aluminium • PVC Volet battant et roulant • Portail de garage Porte intérieure • Bibliothèque Agencement cuisine dressing placard

06 19 65 23 90 • 04 66 81 03 36 12 Impasse des Cabanes, 30190 Sainte-Anastasie **menuiserie-bancel.com**



La mairie de Dions vous accueillle

Mardi, Mercredi et Vendredi de 9h-12h et 14h-16h - Fermée le Lundi et Jeudi. Téléphone : 04 30 06 52 90 | Mail : accueil@dions.fr